

Comité syndical du mardi 22 septembre 2026

à 18 heures

Liste des délibérations Examinées en séance

(en application des articles L5211-1 et L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt-six, et le vingt-deux septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Nombre de membres en exercice : 10

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Charline HERING, Amandine PRIOLO, Marie-Angélique CHAULE, Estelle DALLO-AMAVET, Catherine PELLEGRINO-WALLAERE ; Messieurs Frédéric POMA, Serge BARALE, Stéphane GARCINI, Nicolas HOFFMANN, Gilles CHARRIER.

ABSENTS EXCUSES : Sans objet

PROCURATIONS : Sans Objet

SECRETAIRE : Madame Charline HERING

A l'issue de l'appel le quorum est atteint et la séance est ouverte à 18h 15

Présents : 10 / procuration : 0 / absents : 0

Sous la présidence de Monsieur le Président, Frédéric POMA,

- **Procès-Verbal du Comité Syndical du 28 avril 2026- Approbation**
Le comité syndical, après en avoir délibéré, **ADOpte à l'unanimité.**
- **Compte-rendu des décisions prises par le Président par délégation : sans objet**

1 / BUDGET - SIPL - Subventions aux associations - Exercice 2026 – Approbation
Le comité syndical, après en avoir délibéré, **ADOpte à l'unanimité**

2/ PROJETS – SIPL – Restaurations scolaire – Présentation et échanges

3/ PROJETS – SIPL – Ménage sur l'école - Présentation et échanges

4/ PROJETS – SIPL – Périscolaire sur l'école - Présentation et échanges

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance à 19h50